



vingt
ARRONDISSEMENT
PARIS

COMPTE RENDU du CONSEIL DE QUARTIER du 9 SEPTEMBRE 2024

Présents :

BRAUN Mira, FIKRI Sheila, KOUYATE Aïssata, MASSE Marie-Pierre, VASSEUX Phuong, GUILLAMOT Joël, MARTIN Jean Luc

PDL : MOYE Lucas

Invitées : APARICIU Lydie, GABORIT Françoise (Conseil de Quartier GAMBETTA)

1. Tour de table de présentation.

Nous saluons l'arrivée de Lucas MOYE membre du PDL, coordinateur des quartiers. A noter également l'arrivée au PDL de Ciara HAMILTON dans les mêmes fonctions. Pour mémoire, Oussama avait changé de poste, et Hugo a quitté la Mairie du 20^{ème} pour d'autres horizons.

Nous souhaitons la bienvenue à Aïssata KOUYATE, nouvelle habitante dans le quartier et qui dirige une Association de danses africaines AIBA qu'elle aura l'occasion de nous présenter lors d'un prochain Conseil de Quartier.

2. Noël de Toutes les Couleurs.

Les Conseillères de quartier GAMBETTA nous font un point de situation.

Il s'agit d'une fête pour les enfants de 5 à 11 ans du 20^{ème} à l'occasion de Noël qui se déroulera le dimanche 15 décembre de 14h à 18h à la salle la BELLEVILLOISE (La Flèche d'or initialement prévue n'étant pas disponible) qui peut accueillir 300 personnes assises ou 500 debout. Il y aura un spectacle avec une troupe théâtrale, de nombreuses animations, un photographe qui développera en instantané les photos pour les remettre aux enfants, un goûter, pour un budget de 9.220€.

Le Conseil de Quartier Gambetta confirme que seul le Conseil de Quartier Plaine Lagny a donné un accord favorable de principe et exprime une demande de financement de 3.000€.

Après délibération et vote, la décision du Conseil de Quartier du 9 Septembre 2024 est la suivante :

Après vérification de la consommation du budget Animations 2024, et compte tenu de l'éloignement de la salle La BELEVILLOISE par rapport au quartier Plaine Lagny et à la population ciblée et fort de l'expérience passée (Fête de Noël au Théâtre Ménilmontant où très peu d'enfants de notre quartier étaient présents), le Conseil de Quartier accordera un budget de 1.500€, conformément à l'accord de principe qui avait déjà été donné.



Cet accord est conditionné à la fourniture de flyers que nous remettrons aux écoles du quartier afin qu'il y ait des enfants du quartier présents à ce bel évènement.

Nous suggérons au Conseil de Quartier de Gambetta de solliciter à nouveau les autres Conseils de Quartier compte tenu du changement de localisation de la salle et la Mairie pour compléter le financement.

3. Comité de Suivi Bois de Charonne.

Le 26/07/2024, à l'invitation de Monsieur le Maire, nous avons fait une promenade informelle dans le Bois de Charonne et l'aire de jeux du jardin de la gare de Charonne (déjà très apprécié des enfants du quartier), en présence des collaborateurs de son cabinet.

Nous avons échangé sur les points d'améliorations suivants :

- la signalétique pour éviter la présence des chiens qui sont interdits dans ce parc (même tenus en laisse) et des cyclistes roulant sur leur vélo.
- le réhaussement des grilles installées sur la PC par un ajout de clôture, façon pour limiter autant que faire se peut les intrusions hors heures d'ouverture.
- effacer les tags sur les murs de clôtures le long de la rampe côté droit en montant.
- des propositions à faire à la SNCF (car cela relève de leur domaine réservé):
 - . rénovation de la grille d'entrée à l'extrémité gauche côté 103 cours de Vincennes
 - . réalisation d'une fresque le long du mur de l'ancienne gare de la porte de Vincennes.
- le bosquet face à la résidence du 110 rue des Grands Champs: Mr. le Maire a pu constater la problématique de voyeurisme , la solution préconisée serait de poursuivre la végétalisation avec des plantations de ronces/mûriers , là où l'accès est un cheminement qui invite les visiteurs à y passer ou prolonger le garde-corps. Nous avons insisté sur le fait de surtout de **ne pas dévégétaliser** cet endroit comme cela avait commencé à être fait au printemps (veiller à ce que le service des Espaces Verts ait bien l'information).

Trop d'intrusions pendant les heures de fermeture dont les résidents du 110 rue des grands Champs sont les plus impactés, voici quelques exemples de faits signalés à la police Municipale et à l'Adjointe au Maire en charge de la sécurité :

- nuisances : 24/05, 8/07 10 personnes pour un barbecue et musique, 23 et 24/07 petits groupes avec musique à 21h sans que la PM se déplace malgré appel au 3975,
- actes de vandalisme (jet de pierres) ; 29/08 vers 20h avec bris de porte fenêtre, plainte déposée.
- voyeurisme : un (ou plusieurs) homme tout en noir observe tard dans la nuit les appartements.

La Copropriété du 110 rue des Grands Champs a constitué une commission de sécurité face à ces agissements et en a informé la Mairie.



Le Comité de suivi du Conseil de Quartier en lien avec la Commission de sécurité réitère sa demande de réunion avec les interlocuteurs en charge de la sécurité du Bois de Charonne pour trouver des solutions face à ce problème d'insécurité.

L'inauguration officielle du Bois de Charonne se déroulera le 11 septembre de 14h à 18h avec des animations et ballades sur inscription, idem pour le parc A.FRANKLIN dans le quartier Python Duvernois.

Enfin, un rappel a été fait à la Mairie pour que le vœu sur la pratique de la participation citoyenne qui n'a pas pu être mis à l'ordre du jour du Conseil d'Arrondissement de juin, le soit pour celui du 19 septembre.

4. Commission de Sécurité et Propreté du quartier.

Le Conseil de quartier ne peut que déplorer la dégradation de la sécurité des habitants.tes du quartier : agressions, multiplication des points de vente de produits illicites, ouverture et/ou réouverture de bars à chichas, vente d'alcool dans des petites épiceries après 22h, groupe d'individus bruyants jusque tard dans la nuit, et les agissements dans le Bois de Charonne.

Les habitants font l'effort d'appeler le 3975, envoyer des signalements à écoute20 : malheureusement il y a peu d'effets ce qui les désespère.

Sur le plan propreté, la rue d'Avron est de pire en pire, sans parler de la partie piétonne de la rue du Volga, d'une partie de la rue des Maraîchers : à quand les sanctions contre certains commerçants ?

Le Collège et l'école L.FAURE rue des Maraîchers sort ses poubelle en dehors des heures légales : quand la Mairie fera respecter les règles qui valent pour tous ?

Le Conseil de Quartier demande une réunion spécifique qui peut avoir lieu à la Mairie pour aborder tous ces sujets et que les demandes soient réellement prises en compte par des actions concrètes.

Le PDL proposera 2 ou 3 dates selon les disponibilités des interlocuteurs de la Mairie et de la Police Municipale.

5. Livres pour les écoliers en CP des écoles du quartier.

Il est proposé de renouveler l'abonnement à l'Ecole des Loisirs, compte tenu du succès et de l'intérêt pédagogique exprimé par les enseignants.

Le budget au maximum de 6.800€ est voté. Le devis final est de 6.040€ grâce à un beau geste commercial de l'Ecole des Loisirs que nous remercions.



L'attention est néanmoins attirée sur le fait que le renouvellement de cette belle action pose le problème du financement d'autres actions comme par exemple une fête pour les enfants du

quartier : la question est posée de savoir si la Mairie dans le cadre de ses différentes commissions ne pourrait pas prendre en charge ce financement.

6. La course des triporteurs.

Le Conseil de quartier qui a voté un budget de 1.500€ pour financer des prestations liées à cette course des triporteurs prévue le 22/09 demande un point de situation sur cette organisation, car il semble que le circuit sur le cours de Vincennes n'a pas été autorisé, il n'y a aucune communication, ni affiche à 10 jours de cet évènement.

7. Les Actions à budgétiser.

Sauf annulation d'évènements provisionnés, le budget animation est épuisé.

Il est demandé à la Mairie d'envisager la possibilité de mettre à charge du budget Investissement les plaques aimantées réalisées pour Circul'livres.

8. Divers

Plusieurs conseillers demandent de revoir le fonctionnement de la gestion de la boîte mail du Conseil de Quartier, l'organisation des envois des comptes rendus, des réponses à faire aux demandes reçus dans la boîte mail, etc, d'autant qu'un des conseillers en charge de la gestion de cette boîte mail sera absent au moins jusqu'en avril 2025.

Dates des prochains Conseil de Quartier Plaine Lagny : 7/10, 4/11, 2/12.